



Assemblée générale Fransylva 43

Vendredi 19 mai 2023

Au Puy en Velay

Rapport moral du conseil d'administration pour l'année 2022,

**Philippe BEIGNIER
Président**

Le développement du Syndicat départemental

Année	Nombre de cotisations payées
2005	492
2010	769
2015	921
2020	959
2021	1014
2022	1022

Au 10 mai 2023 : adhérents à jour de cotisations

Structure de la propriété forestière de nos adhérents

Répartition des adhérents par taille de propriété ;

- Moins de 5 ha : ~30% des adhérents et ~5% des surfaces
- De 5 à 25 ha : ~55% des adhérents et ~20% des surfaces
- Plus de 25 ha : ~15% des adhérents et ~60% des surfaces

Communication

- .Informations par internet (750 mails)**
- .Lettres aux adhérents (750 mails + 300 courriers)**
- .Bulletin régional «Forêt privée d'Auvergne»**
- .Articles dans la presse locale**

Participation aux commissions, comités, ...

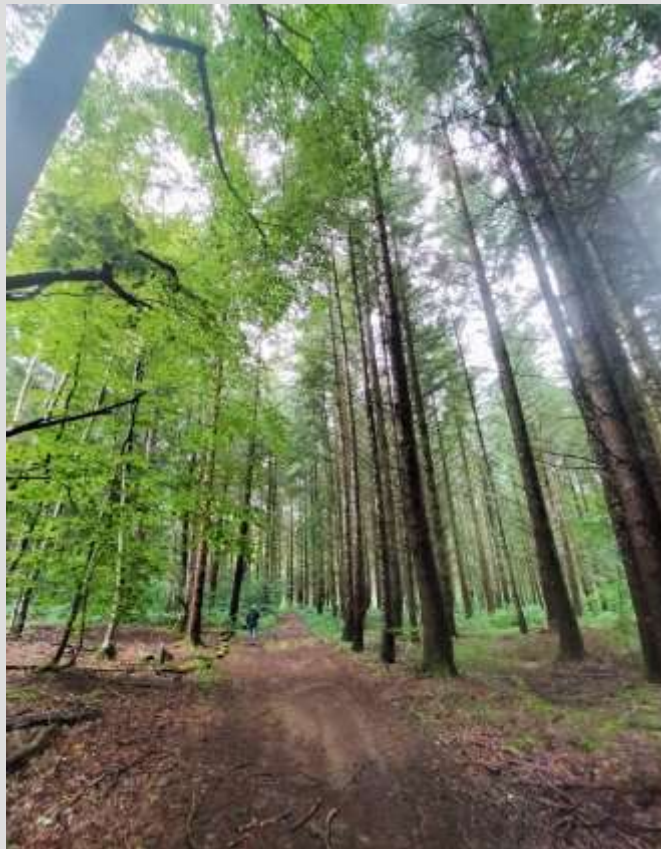
- Comité départemental de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
- Commission départementale des sites, nature et paysages
- Commission départementale d'aménagement foncier
- Commissions SAFER
- Comités de pilotage des sites NATURA 2000
- Commissions Locales de l'Eau (CLE) des Schémas d'Aménagement des Eaux (SAGE) du département
- Réunions pour préparation plans de Chasse avec Fédération des chasseurs de Haute Loire

Actions sur l'équilibre sylvo-cynégétique

- Situation en déséquilibre dans plusieurs massifs
- Participation aux réunions par massif pour les plans de chasse cerf et chevreuil
- Demandes de nombre de colliers en hausse
- Vote en préfecture des fourchettes sur plan de chasse départemental
- Mise en place de la saisie des fiches de dégâts
- Refus FDC AURA d'appliquer la méthode Brossier Palu

Conclusion

*Nécessité de peser afin de mieux
œuvrer en faveur de la forêt
en étant plus visibles et donc plus nombreux*



Questions des adhérents ?

Décision N°1 :

Vote de l'AG sur le rapport moral

Rapport Financier 2022



Robert PAYS
Trésorier

RECETTES 2022

RECETTES	Montant €
COTISATIONS	45 495 €
INTERETS	560 €
TOTAL	46 055 €

DEPENSES 2022

DEPENSES	Montant €
COTISATIONS	13 950 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (informatique, téléphone, frais déplacement, AG, CA, ...)	13 440 €
ASSURANCES	3 494 €
Bulletins Forêt AURA	4 874 €
SECRETARIAT	7 519 €
COURRIERS	4 451 €
TOTAL	47 728 €

RESULTATS 2022

RECETTES	46 055 €
DEPENSES	47 728 €
RESULTATS D'EXERCICE	- 1673 €

TRESORERIE au 31/12/2022

COMPTE SUR LIVRET	26 003 €
DAT	40 000 €
PARTS SOCIALES	9 439 €
COMPTE COURANT	2302 €
COTISATIONS 2023 encaissées d'avance	0
DETTES non imputées au 31/12/22	- 14 212 €
TRESORERIE	63532

Evolution des bilans sur 3 ans

	2020	2021	2022
Recettes	46929	51954	46055
Dépenses	45239	44584	47728
Résultat	1730	7369	-1673
Trésorerie	54154	64204	63532

Questions des adhérents ?

Décision N°2 :

Vote sur le rapport financier

BUDGET prévisionnel 2023



BUDGET 2023 : PRINCIPALES EVOLUTIONS

Recettes

- En plus
 - Augmentation du nombre de cotisants
 - Intérêts placements bancaires

Dépenses

- En plus
 - Saisie des données parcellaires des adhérents
 - Achat matériel informatique
 - Plan action nouveaux adhérents
- En moins :
 - Suppression des bulletins AURA
 - Reduction coût AG

Prévisionnel 2023

<u>Recettes</u>	
Cotisations	47 000 €
Intérêts	2000 €
Total	49 000 €
<u>Dépenses</u>	
Cotisations	15 350 €
Fonctionnement	14 491 €
Assurances	3 549 €
Secrétariat	10 000 €
Courriers	6 000 €
Total	49 390 €

<u>Prévisonnel</u>	
Recettes	49 000 €
Dépenses	49 390 €
Total	- 390 €

CONCLUSION

- Choix de viser un budget à l'équilibre voire légèrement déficitaire avec un maintien de la trésorerie actuelle
- Privilégier l'augmentation du nombre d'adhérents pour augmenter les recettes
- Pas d'augmentation des taux de cotisations pour 2024 malgré l'inflation

Election des administrateurs

Decision N°3 : Election des administrateurs

Administrateurs pour renouvellement de mandat : **André Thavaud ; Paul Kaepplin ; Henri Battie**

Nouveaux administrateurs : **Gilles Brun**

Présidents d'honneur : **René Roustide et François Duplay**

APPEL A CANDIDATURES POUR LE CA

Pour être candidat :

- Cotisation à jour de Fransylva43
- Partage des valeurs de Fransylva (passion pour la forêt, engagement pour une gestion durable de la forêt, ...)
- Donner du temps pour s'impliquer dans les activités du CA

Chaque candidat est invité à participer pendant 1an aux CA et ,à l'issue de cette période probatoire, l'AG valide la candidature comme administrateur

Mot de la fin

Merci pour votre participation

Coup de projecteur sur le CETEF

Le CETEF 43 c'est quoi?

- Association loi 1901
- 30/40 propriétaires passionnés par la forêt
- Echanges et partage d'expériences

Programme 2023

- Lundi 12 juin : Les pins, quelles opportunités pour les forestiers de Haute Loire
- Vendredi 15 septembre : les feuillus
- Expérimentation : un programme avec les CETEF d'Auvergne
 - mise en place de test de comportement de 4 essences
 - recensement autres initiatives (enrichissement, nouvelles essences,...)

Tous les volontaires sont les bienvenus